



Formation recyclage de l'habilitation électrique niveau BS



Lieu de formation

AC 52
12 Allée Jean Moulin
52100 Saint-Dizier



Durée

1,5 jour soit
10 heures



Effectif

10 Stagiaires
maximum.



Coût pédagogique

Sur devis.

Notre organisme peut adapter sa formation aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations nous contacter.

Présentation

Les formations en habilitation électrique font partie des actions obligatoires pour toutes entreprises, associations et collectivités dont les salariés sont exposés au risque électrique (Cf article [R 4544-9](#) et [R 4544-10](#) du code du travail). Il est donc important pour un salarié d'avoir suivi une formation préparatoire à l'habilitation électrique en vue d'être habilité par son employeur. C'est une reconnaissance de ses capacités à opérer en sécurité vis-à-vis du risque électrique dans les tâches qui lui incombent.

Pour qui ?



Tous collaborateurs non-électriciens, dont les activités les amènent à réaliser des interventions élémentaires sur des installations électriques tels que :

- Réarmer un dispositif de protection et/ou...
- Actionner des dispositifs de commandes et/ou...
- Remplacer des lampes, dispositifs d'éclairage et/ou...
- Raccorder des éléments terminaux (Radiateurs, chaudières, volets roulants, automatismes d'ouvertures, etc...) et/ou...

Déconnecter et reconnecter des appareillages (Prises de courant, interrupteurs, etc...)

Prérequis

- Il est conseillé de connaître les fondamentaux de l'électricité.
- Aucun autre prérequis, hormis celui de posséder une maîtrise de la langue française.
-



Lieu de formation

AC 52

12 Allée Jean Moulin

52100 Saint-Dizier



Durée

1,5 jour soit
10 heures

Effectif

10 Stagiaires
maximum.

Coût pédagogique

Sur devis.

Notre organisme peut adapter sa formation aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations nous contacter.



Objectifs

Cette formation vise à faire habilitier par l'employeur les collaborateurs non-électriciens dont les tâches reposent sur la réalisation de travaux d'ordre électrique sur des installations ou électriques en basse tension.

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

- D'analyser et appréhender le facteur « risque électrique » dans leur environnement de travail (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510/A2),
- De connaître, d'appliquer et de faire appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510/A2 (version de juin 2023) visant à se prémunir du risque électrique (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510/A2),
- De connaître les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510/A2),
- D'appliquer les procédures de réarmement de dispositifs de protection sur des installations électriques,
- De procéder à des mises hors service,
- D'installer et d'utiliser des équipements de protection individuelle et collective,
- De vérifier et utiliser un vérificateur d'absence de tension (VAT)
- De se prémunir du risque électrique lié à l'utilisation d'outils à main ou électroportatifs,
- D'adopter une conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique (Article 13 norme NFC18-510/A2).

Formation recyclage de l'habilitation électrique niveau BS



Lieu de formation

AC 52

12 Allée Jean Moulin

52100 Saint-Dizier



Durée

1,5 jour soit
10 heures



Effectif

10 Stagiaires
maximum.



Coût pédagogique

Sur devis.

Notre organisme peut adapter sa formation aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations nous contacter.

Base réglementaire



- Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010
- Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail
- NORME NFC18-510/A2 (Juin 2023)
- Documents INRS (ED6127 et ED6187)

Méthodes pédagogiques

- Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique.
- La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres.

Moyens pédagogiques

- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, storyboard).
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510/A2.
- Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).

Documents délivrés en fin de formation



- Avis après formation
- Titre d'habilitation
- Attestation de formation
- Livret pédagogique pour « non-électricien »



Lieu de formation

AC 52

12 Allée Jean Moulin

52100 Saint-Dizier



Durée

1,5 jour soit
10 heures



Effectif

10 Stagiaires
maximum.



Coût pédagogique

Sur devis.

Notre organisme peut adapter sa formation aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations nous contacter.

Programme et contenu des compétences socles

1. Thématiques théoriques

➤ Module R1 – Thèmes communs retour d'expérience

- Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles,
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure,
- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations,
- Evaluation du risque électrique.

2. Thématiques pratiques

➤ Module R3 - Référentiel INRS

- Habilitation BE Manoeuvre : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention,
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation,
- Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser,
- Equipements de travail utilisés (échelles, outil à main ...) : risques et mise en œuvre,
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération,
- Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension (pour BS uniquement),
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.



Formation recyclage de l'habilitation électrique niveau BS



Lieu de formation

AC 52

12 Allée Jean Moulin

52100 Saint-Dizier



Durée

1,5 jour soit
10 heures



Effectif

10 Stagiaires
maximum.



Coût pédagogique

Sur devis.

Notre organisme peut adapter sa formation aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations nous contacter.

Modalités d'évaluation

Pratiques

- Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement.
- Réaliser la mise hors tension pour son propre compte.
- Effectuer la vérification d'absence de tension (VAT).
- Réaliser une remise sous tension.
- Préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement hors tension.
- Analyser les risques préalablement à chaque situation de travail.
- Analyser les risques dans l'espace.



Théoriques

- Questionnaires à choix multiples sommatif et formatif (QCMs).

Conditions de réussite



Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :

- D'avoir suivi la formation sur les 10 heures consécutives,
- D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative,
- D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique.

AC 52



FORMATION ET CONSEILS

Modalités d'accès

Sur demande écrite du futur bénéficiaire.

Pour de plus amples informations, se renseigner auprès de nos services

Délais d'accès

Attente maximale de 4 semaines une fois la demande de formation formalisée par écrit.

AC 52

12 Allée Jean Moulin, 52100 Saint-Dizier

Tél 07 82 23 06 20

contact@ac52.fr

V3.0_Septembre 2023